

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 19438

présenté par
M. Gosselin

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins un indicateur spécifique sur l'emploi des femmes âgées ayant une carrière hachée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé à travers cet article de créer un index « séniors » qui a pour objectif d'objectiver la place des séniors en entreprises. Il conviendrait que parmi les indicateurs qui figureront dans la liste qui sera fixée par décret, il y en ait un concernant l'emploi des femmes séniors ayant une carrière hachée.